



Communiqué de presse

Objet	Mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes
Contact	Thomas Maier, Conseiller national, Tel. +41 78 652 06 50 Kathrin Bertschy, Conseillère nationale, Tel. +41 78 667 68 85
Expéditeur	Parti vert libéral Suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tel +41 31 322 60 57, E-Mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	27 mars 2012

Les Vert libéraux soutiennent le renforcement de mesures d'accompagnement

Les Vert libéraux soutiennent les cinq propositions du Conseil fédéral visant à renforcer l'exécution des mesures d'accompagnement dans le cadre de la libre circulation des personnes. Ces dernières sont à même de pallier aux actuelles lacunes de la loi et aptes à résoudre les problèmes du régime en vigueur. Les entreprises qui pratiquent une sous-enchère salariale sur les employé-e-s détaché-e-s ou qui ne respectent pas les conventions collectives de travail ayant force obligatoire se verront sanctionnées. De cette manière, nous pouvons assurer une saine concurrence pour les entreprises en Suisse tout en faisant appel à l'innovation.

Cependant, les Vert libéraux restent sceptiques quant au choix de la commission de l'économie portant sur l'introduction d'une responsabilité solidaire entre l'entrepreneur principal et son sous-traitant. Avant d'introduire une telle réglementation, qui apportera en premier lieu des améliorations dans le secteur de la construction, il est nécessaire de procéder à une étude plus approfondie sur sa faisabilité et ses effets pour les autres branches d'activités.

Les Vert libéraux sont conscients que le secteur de la construction est particulièrement touché par le phénomène de l'indépendance fictive. Cette situation menace également le maintien des conditions de concurrence saine entre les entreprises de ce secteur d'activités. Les Vert libéraux saluent le choix de sanctionner les entreprises ou personnes ne respectant pas l'interdiction de proposer leur services ou d'exercer une activité. Le dispositif proposé par la commission de l'économie aura également des implications pour d'autres branches, comme l'IT. La modification des mesures aura donc un impact important qu'il est difficile de mesurer à l'heure actuelle. D'où la nécessité d'en préciser le contenu.